

Modalités générales du secteur Abri/Habitat Pour l'implémentation du Programme de Transfert Monétaire Conditionnel pour l'Habitat (TMC.H. / Cash for Shelter) Tropical Cyclone Batsirai Response – Madagascar

Version 2

Préparé par la CRM/FICR, co-lead du secteur Habitat, le 05.05.22 et finalisé le 10.05.22

1. INTRODUCTION

La “**Stratégie cash dans le cadre de la reconstruction partielle d’habitations suite aux cyclones Batsirai et Emnati**”, a été validée le 29.03.2022 par le BNGRC, MPPSPF et les partenaires et finalisée le 02.04.2022 selon les demandes de révision des leads du secteur Habitat. (Voir en Annexe 1)

Cette validation est mentionnée dans le Compte Rendu de la réunion du Secteur au niveau National du 31 mars 2022. (Voir en Annexe 2)

La stratégie cash mentionne que “*Les évaluations montrent que **30 - 50% des ménages ont commencé à reconstruire ou à réparer après 2 semaines (14) et 80% après un 3 semaines (7) et plus de 90% après un mois (9) dans certaines communautés « Commune de Sandrohy ».** Certains ménages qui ont commencé la réparation disent s'être **endettés jusqu'à 160,000 Ar (8).** Ces mêmes évaluations montrent que ce sont les familles les plus vulnérables qui n'arrivent pas commencer la reconstruction du tout (femmes seules ou personnes âgées). Ceux qui n'ont pas terminé la reconstruction ou qui n'ont pas commencé, vivent soit dans un abri, soit avec leur famille. Les familles s'entraident ou payent des connaissances pour aider à la reconstruction.*”

En effet, le cyclone Batsirai a frappé la côte sud-est le 25 février, soit il y a déjà plus de 2 mois et les populations affectées ont commencé depuis longtemps à réparer ou reconstruire leur maison, en utilisant les matériaux de leur maison détruite et certains en empruntant de l'argent. Il serait donc nécessaire de pouvoir implémenter le **Program de Transfert Monétaire pour l'Habitat** dans les meilleurs délais afin de subvenir aux besoins des familles affectées et celles qui se seraient endettées pour réparer ou reconstruire leur maison.

2. LOGIQUE D'INTERVENTION

L'objectif global de ce projet est d'améliorer les conditions d'hébergement/habitat des familles touchées par le cyclone Batsirai en améliorant par la même occasion la manière de construire ou réparer leur maison pour mieux résister aux cyclones et autres intempéries climatiques (Build Back Safer – BBS).

3. MONTANT DU TRANSFERT MONÉTAIRE ET DES TRANCHES

Le montant maximum des tranches a été décidé à la demande du BNGRC afin de ne pas dépasser le montant de **Transfert Monétaire Non-Conditionnel (TMNC) de 100,000 ariarys** distribués par le Gouvernement et certains partenaires. Ce dernier est prévu pour combler les besoins de nourriture, les besoins en eau, hygiène et assainissement (EHA), l'habillement, la santé, l'éducation, le transport, la communication, le loyer et les combustibles (1, INSTAT).

Ainsi pour le **Transfert Monétaire Conditionnel pour l'Habitat** de **350.000 AR**, les partenaires devront décomposer ce montant **en 4 tranches : 100.000AR x 3 + 50.000 x 1.**

L'autre option consiste à décomposer ce montant en **2 tranches : 150.000AR + 200.000AR**

L'argent liquide comporte le risque que les bénéficiaires n'utilisent pas la subvention dans le but convenu, ce risque sera réduit par le paiement de plusieurs versements conditionnels et un suivi entre chaque tranche.

4. PROCESSUS DE TRANSFERT MONÉTAIRE, VERSEMENTS, CONDITIONNALITÉS ET VALIDATIONS

“Dans les centres urbains, les conditions des transferts par mobile money sont réunies. Dans ce contexte, le transfert par téléphone (mobile) sera privilégié afin d’éviter les attroupements des bénéficiaires. Les bénéficiaires ayant un compte recevront directement leur transfert et les autres feront l’objet d’un enrôlement (mobile) pour y recevoir un téléphone/carte SIM.”¹

Tandis que la solution la plus adaptée pour les zones rurales, où le système bancaire est inexistant, la distribution se fera en argent liquide par un prestataire de service.

Le montant total de **350’000 ariarys** sera distribué en 4 tranches de versements conditionnels (ou 2 tranches selon l’option n°2). Une semaine après chaque distribution, l’équipe de suivi des organisations vérifiera maison par maison les dépenses et travaux réalisés par les bénéficiaires afin de valider la tranche suivante. Des fiches de suivi seront utilisées ainsi qu’un journal de dépense pour chaque bénéficiaire afin d’assurer le respect des conditionnalités.

Les versements seront distribués selon les conditions suivantes à respecter par les bénéficiaires :

Option 1: 4 tranches de versements conditionnels

Temps nécessaire estimé pour les activités de préparation/planification et implementation:

9 semaines dont 3 à 4 semaines de préparation et 4 à 5 semaines pour la distribution en tranche.

Montant des versements en tranches	Conditionnalités des versements en tranche
1er versement : 100’000 AR	Conditionnalité 1 obligatoire • Participation à la séance de sensibilisation en construction améliorée (BBS) et à la formation “remplissage des fiches de suivi” et “tenue du journal de dépense”
	❖ Source de vérification: listes de présence
	➤ Distribué une semaine après la séance de sensibilisation et formation
2ème versement : 100’000 AR	Conditionnalité 2 obligatoire • Achat de matériaux et/ou engagement de main d’œuvre et travaux réalisés : Renforcement de la maison par contreventements diagonaux extérieurs ou autre amélioration (BBS)
	❖ Source de vérification: dépenses pour matériaux (sous présentation de factures si possible), main d’œuvre (journal de dépense), fiches de suivi
	➤ Distribué uniquement après approbation de la condition de la 2ème tranche.
3ème versement : 100’000 AR	Conditionnalité 3 • Travaux BBS obligatoires réalisés: Renforcement de la maison par contreventements horizontaux et diagonaux intérieurs + ferme de toiture avec contrefiches ou autre amélioration
	❖ Source de vérification: journal de caisse et fiches de suivi
	➤ Distribué uniquement après approbation de la condition de la 3ème tranche.
4ème et dernier versement : 50’000 AR	Conditionnalité 4 • Travaux BBS réalisés: Renforcement de la maison par liaisons solides des connections ou autre amélioration ou autre amélioration (BBS)
	❖ Source de vérification: journal de caisse et fiches de suivi
	➤ Distribué uniquement après approbation de la condition de la 4ème tranche.

¹ Stratégie Cash pour l’Habitat, p.8

L'ordre des conditionnalités ne sera pas imposé mais selon les besoins propres à chaque bénéficiaire par rapport à l'état de leur maison. Entre chaque tranche les bénéficiaires devront réaliser au minimum une des options et avoir acheté les matériaux nécessaires ou engager de la main d'œuvre correspondant au montant de la tranche reçue. Les travaux réalisés seront vérifiés avec les fiches de suivi par les volontaires engagés et formés par les partenaires, et par des photos (avant/après) si possible pour les partenaires selon leur budget et équipement disponible.

Les conditionnalités et améliorations techniques des maisons seront discutées avec les partenaires du secteur Habitat lors d'un groupe de travail afin de les finaliser et standardiser les options.

Option 2: 2 tranches de versements conditionnels

Temps nécessaire estimé pour les activités de préparation/planification et implementation:

7 semaines dont 3 à 4 semaines de préparation et 2 à 3 semaines pour la distribution en tranche.

Montant des versements en tranche	Conditionnalités des versements en tranche
1er versement : 150'000 AR	Conditionnalité 1- obligatoire • <i>Participation à la séance de sensibilisation en construction améliorée (BBS) et à la formation "remplissage des fiches de suivi" et "tenue du journal de dépense"</i>
	❖ Source de vérification : listes de présence, dépenses pour matériaux (sous présentation de factures si possible), main d'œuvre (journal de dépense), fiches de suivi
	➤ <i>Distribué une semaine après la séance de sensibilisation et formation</i>
2ème versement : 200'000 AR	Conditionnalité 2 Achat de matériaux et/ou engagement de main d'œuvre
	Conditionnalité 3 Travaux BBS obligatoires réalisés : Renforcement de la maison par contreventements diagonaux extérieurs à chaque angle de la maison
	Autres options de conditionnalités réalisées ou à réaliser après la réception du 2ème versement
	Conditionnalité 4 • Travaux BBS réalisés : Renforcement de la maison par contreventements horizontaux et diagonaux intérieurs + ferme de toiture avec contrefiches ou autre amélioration (BBS)
	Conditionnalité 5 • Travaux BBS réalisés : Renforcement de la maison par liaisons solides des connections ou autre amélioration (BBS)
	❖ Source de vérification : journal de caisse et fiches de suivi
	➤ <i>Distribué une semaine à deux semaines après approbation de la condition de la 2ème tranche.</i>

Avantages de distribuer le Cash for shelter en deux tranches:

- Une maison traditionnelle peut être construite en 5 à 7 jours, ainsi la distribution en 2 tranches permettrait de soutenir cette démarche rapide
- Le travail d'administration, logistique ainsi que le suivi et la validation des conditions nécessaires prendra beaucoup de temps pour distribuer 4 tranches, les organisations devront revoir à la baisse le nombre de bénéficiaires à soutenir.
- Le choix de faire deux tranches permet tout de même un suivi et un accompagnement des ménages par les volontaires.

Les ménages ayant leur habitation complètement détruite pourront bénéficier du Transfert Monétaire pour le relèvement² et pourront recevoir le montant de 350'000 à plusieurs reprises.

❖ ACTIVITÉS POUR L'IMPLÉMENTATION DU PROGRAMME DE TRANSFERT MONÉTAIRE CONDITIONNEL

❖ **Étude de marché et accord avec les vendeurs et transporteurs** pour fixer les prix et éviter les inflations du coût des matériaux

1. **Développement des outils de gestion et suivi du programme TMTC**
2. **Définition des critères de sélection des bénéficiaires plus stricte** spécifique au TMC
3. **Développement du questionnaire d'évaluation et formation des évaluateurs**
4. **Développement du système de collection des plaintes** à mettre en place avec la communauté
5. **Développement et mise en place d'un système de communication avec la communauté**
6. **Développement du matériel didactique de sensibilisation et formation en BBS**
7. **Mobilisation Communautaire** : création du "comité de ciblage et reconstruction" et développement du mécanisme de plainte
8. **Construction d'une ou plusieurs maisons améliorées modèles dans la commune ciblée / formation des charpentiers locaux (optionnel)**
9. **Évaluation des besoins et des vulnérabilités** (+ photo des maisons et bénéficiaires si possible)
10. **Sélection des bénéficiaires et création de groupes de ménages bénéficiaire (optionnel)**
11. **Lettre d'engagement** entre l'organisation, le maire de la commune, le comité de ciblage de chaque Fokontany et reconstruction et les bénéficiaires.
12. **Sensibilisations des bénéficiaires, du comité et des charpentiers** en construction améliorée (BBS) , conditionnalité N°1.
13. **Formation** sur le remplissage des fiches de suivi et du journal de dépenses, conditionnalité N°1.
14. **Distribution du Transfert Monétaire en plusieurs tranches**, sous conditionnalités à respecter par les bénéficiaires pour chaque versement.
15. **Soutien technique aux ménages et supervision quotidienne** tout au long du programme

Note: les modalités et activités détaillées pour l'implémentation du programme TMC ainsi que les outils de gestion et de suivi des distributions du Transfert Monétaire pour l'Habitat en tranche, assurant le respect des conditionnalités, seront développés par chaque des partenaire pour leur programme, ceux-ci seront discutés et présentés lors de Groupe de Travail.

❖ ANNEXES

A1_220402_Stratégie cash dans le cadre la reconstruction d'habitations_V3_validée	 A1_220402_Stratégie cash dans le cadre la
A2_Compte rendu de la réunion du secteur au niveau National du 31 mars 2022	 A2_2022 03 31 Compte rendu reunion

² Stratégie Cash pour l'Habitat, page 7

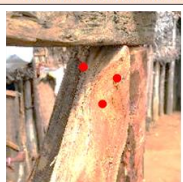
Modalités détaillées du secteur Abri/Habitat Pour l'implémentation du Program de Transfert Monétaire Conditionnel (TMC) pour l'Habitat (Cash for Shelter)

Tropical Cyclone Batsirai Response – Madagascar

Version 2

Préparé par la CRM/FICR, co-lead du secteur Habitat, le 05.05.22

1. Conditionnalités en image

Conditionnalité 1	Conditionnalité 2	Conditionnalité 3	Conditionnalité 3
			
Participation à la séance de sensibilisation en construction améliorée (BBS) et à la formation "fiches suivi" et comptabilité basic	Achat matériaux, main d'oeuvre, contreventements diagonal extérieur installés entre les poteaux au 4 angles de la maison	Contreventements horizontal de 70 cm minimum installés au 4 angles de la maison installés avec 4 clous 7cm	Fermes avec contrefiches installées. Chaque connection fixée avec 3 clous de 7 ou 10cm ou 1 clou minimum entre tenons et mortaises
Conditionnalité 3	Conditionnalité 4	Conditionnalité 4	Conditionnalité 4
			
Contreventements diagonal entre poteaux principaux et panne faîtière installés	3 clous 7 ou 10cm utilisés entre contreventements/poteaux et autres liaisons structurelles et 1 clou entre lisses hautes et tenons poteau	Liaison poteau-lisse basse renforcée : entourée de fil d'acier, corde ou liane installés	1 ou 2 clous, 4 à 7cm, utilisés entre mortaise des lisses hautes et les tenons des poteaux

2. CONCEPTION D'UNE MAISON TRADITIONNELLES AMELIORÉE

La conception de la maison traditionnelle est construite à 80% avec le ravalala, qui est utilisé pour les murs, le toit, les attaches et le plancher des maisons, l'ossature structurelle est construite avec du bois dur carré ou rond. L'amélioration nécessaire pour mieux résister aux cyclones est principalement de rajouter des contreventements et renforcer les liaisons de la structure. Les bénéficiaires pourront utiliser certains matériaux de leur maison effondrée ou fortement endommagée et compléter les matériaux et payer la main d'œuvre locale avec le cash.

2.1. Étude de marché et accord avec les vendeurs et transporteurs

Une étude de marché auprès des fournisseurs locaux disponibles ainsi que les transporteurs sera réalisée dans la région. Il sera convenu avec eux d'un prix unitaire fixe pour l'achat des matériaux de construction ainsi que pour le coût du transport selon la capacité en tonnage des camions ou bateaux. Un accord tri-partite serait signé entre le fournisseur/transporteur (camion et bateau), l'organisation et le comité de ciblage et reconstruction afin de limiter les risques d'inflation. Les bénéficiaires pourront acheter les matériaux auprès des fournisseurs et les faire transporter au prix convenu.

Dans les secteurs les plus urbanisés, ce contrôle pourra se faire par les autorités locales avec le support du Ministère des Forêts et la direction régionale de l'Environnement qui remettra une liste de fournisseur autorisé au BNGRC qui les transmettra à son tour aux partenaires.

Les autorités pourraient également soutenir les partenaires afin qu'il n'y ait pas d'inflation sur les prix unitaire des matériaux.

Après avoir pris connaissance des montants pour le transport, si ceux-ci sont trop élevé et ne pourraient pas être assumé par les bénéficiaires, **le partenaire pourrait couvrir les coûts de transports.**

2.2. Critère de sélection

Les critères de vulnérabilité et de sélection du secteur Habitat approuvés par les partenaires le 15 mars 2022 particulièrement pour la distribution de BNA (kit abri) proposé ci-dessous ont été révisés afin de cibler les ménages les plus vulnérables pour le Transfert Monétaires pour l'Habitat. Ces critères seront discutés avec les partenaires Habitat lors d'un Groupe de Travail Technique afin de les standardiser.

Cependant les critères de sélection pourront être adaptés avec le comité de ciblage et reconstruction car les vulnérabilités changent selon les localités.

Critères de vulnérabilité et de sélection pour le Transfert Monétaire pour l'Habitat		
#	A. Critère de base de sélection	
1	Ménages ayant un maison détruite ou endommagée (decoiffée / inondée selon les cas)	
2	Locataires ayant un maison détruite ou endommagée en zone urbaine	
#	B. Vulnérabilité	Score de vulnérabilité
1	Enfants chef de ménage (0-17 ans)	9
2	Personnes en situation de handicap vivant seules	9
3	Personnes âgées vivant seules (60+)	9
4	Ménages avec femmes allaitantes ou enceinte chef de ménage	9
5	Personnes atteintes maladies invalidantes, chronique, grave vivant seule	9

Les ménages ayant leur habitation complètement détruite pourront bénéficier du Transfert Monétaire pour le relèvement³ et pourront recevoir le montant de 350'000 à plusieurs reprises.

2.3. Mobilisation Communautaire, comité de ciblage et reconstruction et mécanisme de plainte

Pour chaque commune ciblée et en préparation du Projet "Cash for Shelter" :

- Une **première réunion** sera organisée avec le maire et les chefs de Fokontany pour expliquer la méthodologie et l'objectif du programme, la conception du modèle de maison traditionnelle améliorée, le montant total du transfert monétaire, les modalités de distribution dans les tranches et conditionnalités, le questionnaire d'évaluation et les critères de sélection. Il leur sera demandé également de sélectionner et créer le « **comité de ciblage et reconstruction** » dans chaque Fokontany en accord avec l'ensemble de la population.

Les comités devraient être composé d'un minimum de 5 membres, incluant le chef ou leader communautaire du Fokontany ainsi que des représentants de groupe de femmes et de personnes âgées. Au moins 2 membres de ce comité devront suivre la sensibilisation et formations proposées afin d'assurer une continuité cohérente de l'ensemble du projet.

- Une **deuxième réunion** sera organisée avec les « comités de ciblage et reconstruction » avec le même contenu que la première réunion ainsi que pour préparer et organiser le lancement de l'évaluation et développer le **mécanisme de plainte** selon la proposition de l'organisation.

Tout au long du projet, le « comité de ciblage et reconstruction » mobilisera les bénéficiaires et collaborera avec le partenaire pour l'organisation des distributions des tranches et le suivi du projet.

³ Stratégie Cash pour l'Habitat, page 7

2.4. Evaluation et sélection des bénéficiaires

Une évaluation des besoins, des vulnérabilités et des dommages des maisons détaillée sera développée par les organisations pour être conduite maison par maison afin de faire un ciblage selon les critères de sélection définis pour le Transfert Monétaire. (questionnaire sur papier ou Kobo selon les situations)

Une fois l'évaluation terminée, les résultats seront affichés dans chaque fokontany permettant de respecter la transparence tout en collectant les éventuelles plaintes. Ce retour permettra de finaliser la liste des bénéficiaires et être approuvée par la communauté pour éviter tout conflit.

Par la suite, un **accord d'engagement tripartite** serait signé entre le bénéficiaire, le partenaire présent et le représentant du comité de ciblage et de reconstruction afin d'approuver les conditions à respecter pour recevoir les tranches du Transfert Monétaire.

2.5. Approche de groupe (option recommandée)

Dès la sélection des bénéficiaires approuvée par la communauté, les familles pourraient être regroupées en groupes de 10 et recevraient les versements ultérieurs, décaissés en fonction de l'avancement de la construction de tous les membres du groupe, plutôt qu'en fonction de l'avancement de la construction de chaque ménage. Grâce à cette méthodologie, les familles se supervisent mutuellement, et sont plus susceptibles de se soutenir mutuellement de manière à garantir l'avancement collectif des travaux de reconstruction et réparation.

Ce regroupement leur permet également de faire ensemble le suivi des dépenses par rapport aux tranches reçues ou encore, commander et acheter conjointement les matériaux nécessaires pour limiter les coûts de transport. Un représentant de ces 10 familles, **sachant lire et écrire, serait formé afin de tenir un journal de dépense simplifié** de chaque famille qui serait vérifié entre chaque tranche par les volontaires.

En cas de conflit au sein du groupe, les volontaires du partenaire présent ainsi que le comité de ciblage organiseront une réunion pour résoudre le problème.

2.6. Séance de sensibilisation en construction améliorée (BBS)

Des séances de sensibilisation sur la construction améliorée et sécurisée seront conduites auprès des bénéficiaires (3 groupes de 10 représentants de familles maximum) pour leur enseigner les améliorations constructives des maisons traditionnelles pour mieux résister aux cyclones en rajoutant, entre autres, des contreventements et en renforçant les liaisons/connexions de la structure.

Les formations sur la construction améliorée devront être animées avec du matériel didactique ne nécessitant pas d'électricité pour les zones rurales principalement et rédigé en malgache.

Les outils pédagogiques sont libres et pourront être harmonisés entre partenaires, ayant pour objectif de transmettre au mieux les informations aux bénéficiaires. (boîte à image, posters, dépliants, etc...).

Les personnes formées seront les volontaires du projet, puis les bénéficiaires, les charpentiers (1 par fokontany) et au moins 2 membres du comité de ciblage et reconstruction.

2.7. Formation "remplissage des fiches de suivi" et "tenue du journal de dépense"

Des formations seront conduites auprès des bénéficiaires après la sensibilisation afin de leur enseigner comment remplir les fiches de suivi et le journal de dépense décrivant les dépenses faites. Les personnes formées seront les volontaires du projet, puis les bénéficiaires et au moins 2 membres du comité de ciblage et reconstruction. (*Voir exemples en Annexe 3 et 4*)

2.8. Soutien technique aux ménages et supervision régulière

L'équipe technique du projet aidera chaque bénéficiaire à réaliser les améliorations constructives de leur maison et à choisir les matériaux de construction de sa maison endommagée pour la réutiliser ou ceux à acheter.

Une supervision régulière des travaux sera assurée par les volontaires de l'organisation, formés en amont, pour aider et conseiller les bénéficiaires à reconstruire ou réparer leur maison par rapport aux conditionnalités d'amélioration BBS. Après réception de chaque tranche monétaire, les bénéficiaires devront obtenir l'approbation du respect des conditions par les volontaires du projet afin de pouvoir recevoir les tranches monétaires suivantes.

2.9. Option: Construction d'une maison traditionnelles améliorée modèle

Deux maisons modèles pourraient être construites dans chaque commune ciblée qui serait donnée ensuite à la communauté ou à des groupes spécifique (ex: groupe de femmes) pour être utilisé comme lieu de réunion communautaire défini avec le comité.

Selon les études faites par le SENVH, la Croix Rouge, CARE et lors du cyclone Enawo le prix de reconstruction d'une case traditionnelle varie entre 1,023,000 Ar et 1,705,000 Ar pour une case traditionnelle améliorée de 15 m2 (Références : 3 et 13, SENVH 2022). "Le montant de 350'000 ariarys "est calculé environ sur 25% des matériaux nécessaires pour la construction d'une maison « type de case d'habitation amélioré résiste face aux cyclones suivant guide CPGU.... ».4 Les organisations désirant construire une maison modèle pourrait utiliser celle développée par CRS pour cette réponse qui coûte 1,470,000 ariarys.

Si l'option n'est pas possible, les charpentiers formés renforceront une maison en cours de construction dans chaque fokontany des communes ciblées en concertant le comité de ciblage et reconstruction, en rajoutant les détails techniques de construction mentionné dans les conditionnalités suggérées en point 1.

3. CHRONOGRAMME HEBDOMADAIRE DES ACTIVITÉS (exemple)

Option 2: 2 tranches de versements conditionnels

Temps nécessaire estimé pour les activités de preparation/planification et implementation:

7 semaines dont 3 à 4 semaines de préparation et 2 à 3 semaines pour la distribution en tranche.

Description	Semaines						
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7
Préparation du questionnaire d'évaluation							
Finalisation des modalités de transfert et stratégie							
Développement des outils de suivi							
Preparation materiel sensibilisation / formation							
Etude de marché auprès des fournisseur/transporteur + contrat							
Accord avec cash provider (Telma, Poste, Banque)							
Mobilisation communautaire : processus et critère sélection							
Mobilisation communautaire (leader, gpes, comité)							
Formation des enquêteurs/évaluateur							
Evaluation des besoins (nouveau questionnaire)							
Analyse, sélection des bénéficiaires et validation							
Signature d'un accord cadre avec les bénéficiaires ou le comité							
Option: Achat et distribution kit outils							
Achat matériaux pour construction maison model							
Construction model house (formation)							
Formation des charpentiers (1 par Fokontany)							
Sensibilisation des bénéficiaires en construction plus sûre -							
Formation des bénéficiaires en comptabilité basic							
Support technique aux bénéficiaires							
Distribution 1er transfert monétaire conditionnel					1è		
Post Distribution Monitoring : validation versement suivant							
Distribution 2ème transfert monétaire conditionnel						2è	
Post Distribution Monitoring final : reporting							

⁴Stratégie cash dans le cadre de la reconstruction partielle d'habitations suite aux cyclones Batsirai et Emnati

4. FICHES DE SUIVI DU TRANSFERT MONÉTAIRE PAR TRANCHE (exemple)

Suivi par ménage du cash conditionnel pour Abri Opérations Batsirai

FICHE 0 : VALIDATION

Nom et prénom du chef de ménage : _____ District : _____
Région : _____ Hameau : _____
Fokontany : _____

VALIDATION DES CONDITIONNALITÉS POUR VERSEMENTS DES TRANCHES MONÉTAIRES

Conditionnalité 1 : Participation à la séance de sensibilisation en construction améliorée (BBS)
Conditionnalité 2 : Renforcement de la maison par contreventements diagonaux extérieurs (BBS)
Conditionnalité 3 : Renforcement de la maison par contreventements horizontaux intérieurs (BBS)
Conditionnalité 4 : Renforcement de la maison par liaison solides des connections; clous, corde, etc (BBS)

Conditionnalité 1 respectée: ☐ OUI, ménage éligible pour la tranche N° 1 anyaris
Conditionnalité 2 respectée: ☐ OUI, ménage éligible pour la tranche N° 2 anyaris
Conditionnalité 3 respectée: ☐ OUI, ménage éligible pour la tranche N° 3 anyaris
Conditionnalité 4 respectée: ☐ OUI, ménage éligible pour la tranche N° 4 anyaris

Nomarin' mpilatsaka antsitrano CRM
(Préparé par le volontaire communautaire CRM)
Anarana sy Fanampiny : (Prénom & Nom)
Date:/...../2022 Date:/...../2022 Date:/...../2022
Sonia (Signature): Sonia (Signature): Sonia (Signature):

Voamarin'i mpilatsaka antsitrano Trano Fenenana CRM
(Vérifié par le Coordinateur des volontaires communautaires CRM)
Anarana sy Fanampiny : (Prénom & Nom)
Date:/...../2022 Date:/...../2022 Date:/...../2022
Sonia (Signature): Sonia (Signature): Sonia (Signature):

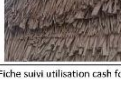
Voamarina sy eken'i Mpandirindra Lefitra Trano Fenenana CRM
(Vérifié et approuvé par le Shelter Program Officer CRM)
Anarana sy Fanampiny : (Prénom & Nom)
Date:/...../2022 Date:/...../2022 Date:/...../2022
Sonia (Signature): Sonia (Signature): Sonia (Signature):

Fiche suivi utilisation cash for shelter bénéficiaire p.1/1

Suivi par ménage du cash conditionnel pour Abri Opérations Batsirai

FICHE 1 : MATERIAUX/MAIN D'OEUVRE

Nom et prénom du chef de ménage : _____ District : _____
Région : _____ Hameau : _____
Fokontany : _____

Argent utilisé pour	Montant utilisé
 Main d'oeuvre: Boss charpentier	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 Main d'oeuvre: Aide charpentier	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 Outils	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 Falafa, paquet de..... Pces (tige des feuilles de Ravanala tressée pour les cloisons)	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 Rapaka (planche de Ravanala (planche de Ravanala))	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 Rati, paquet de..... Pces (feuille de Ravanala pour la couverture)	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022

Fiche suivi utilisation cash for shelter bénéficiaire p.1/2

Suivi par ménage du cash conditionnel pour Abri Opérations Batsirai

FICHE 2 : CONSTRUCTION AMELIOREE

Nom et prénom du chef de ménage : _____ District : _____
Région : _____ Hameau : _____
Fokontany : _____

Argent utilisé pour	Montant utilisé
 Bois carré (dur) dimension 10x10 ou 8x8	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 Bois rond (dur) dimension diamètre 10 ou 8 cm	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
AUTRES MATERIAUX DERIVE DU BOIS	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
AUTRES MATERIAUX, QUINCAILLERIE	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
AUTRES MATERIAUX	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
AUTRES DEPENSES	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
AUTRES DEPENSES	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022

Fiche suivi utilisation cash for shelter bénéficiaire p.2/2

Suivi par ménage du cash conditionnel pour Abri Opérations Batsirai

FICHE 2 : CONSTRUCTION AMELIOREE

Nom et prénom du chef de ménage : _____ District : _____
Région : _____ Hameau : _____
Fokontany : _____

Argent utilisé pour	Montant utilisé
 STRUCTURE RENFORCEE: Contreventements diagonaux extérieurs installés entre les poteaux au 4 angles de la maison	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 STRUCTURE RENFORCEE: Contreventements horizontal de 70 cm minimum installés au 4 angles de la maison installés avec 4 clous de 7cm	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 TOITURE RENFORCEE: Fermes avec contre-fiches installées. Chaque connection fixée avec 3 clous de 7 ou 10cm ou 1 clou minimum entre tenons et mortaises	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 TOITURE RENFORCEE: Contreventements diagonal entre poteaux principaux et panne faîtière installés	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 CONNECTIONS RENFORCEES: Connections poteau-lisse basse renforcées: entourées de fil d'acier, corde ou liane installés	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022
 CONNECTIONS RENFORCEES: 3 clous 7 ou 10cm utilisés entre contreventements/poteaux et autres liaisons structurelles et 1 clou minimum entre lisses hautes et tenons poteau	Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022 Date:/...../2022 Montant:/2022

Fiche suivi utilisation cash for shelter bénéficiaire p.1/1

5. ANNEXES

Outils de planification, de gestion et suivi pour l'implémentation du Program de Transfert Monétaire pour l'Habitat (TMC.H. / Cash for Shelter) listé ci-dessous :

Note: toutes ces annexes sont insérées dans un document Word nommé « 220509_Outils de planification et suivi TMC.H-Cash for Shelter_IFRC-PP » qui peut être télécharger sur le site du shelter cluster Madagascar en suivant ce lien : <https://sheltercluster.org/madagascar-tropical-storm-and-cyclone-2022/documents/outils-de-plannification-gestion-et-suivi-de>

Description
Annexe modalité TMC Habitat: A1_220402_Stratégie cash dans le cadre la reconstruction d'habitations_V3_validée.pdf
Annexe modalité TMC Habitat: A2_2022 03 31 Compte rendu reunion Cluster Habitat National.pdf
220503 Cfs critères vulnérabilité-sélection_PP
220317 Basket Cash for Shelter secteur Habitat_IFRC-TN-PP
220317 CARE Budget estimatif de construction des 700 cases (1)

1. Stratégie Transfert Monétaire pour l'Habitat et document de référence

Description
220504_V3_Fiche de suivi TMC Habitat
Journal de Caisse - Transfert Monétaire Conditionnel Habitat
Chronogramme des activités Transfert Monétaire par semaine

2. Outils de planification et implémentation

Description	Formulaire N°
Liste de présence pour activités, réunions communautaires, sensibilisation et formation	TMC.H-01
Accord tripartite de coopération pour la reconstruction et réparation de maisons - maire Commune et comité Fokontany	TMC.H-02
Accord tripartite de coopération pour la reconstruction et réparation de maisons avec les Groupes de Ménages Bénéficiaires	TMC.H-03
Annexe 1 : Accord tripartite - Groupes de Ménages Bénéficiaires Liste des ménage membre par Groupe de Ménages bénéficiaire	TMC.H-04
Annexe 2 : Accord tripartite - Groupes de Ménages Bénéficiaires Président et Trésorier sélectionné Groupe de Ménages Bénéficiaire	TMC.H-05
Plan de versement provisionnel par Groupe de Ménages	TMC.H-06
Plan de versement provisionnel Annexe: devis quantitatif estimative par ménage	TMC.H-07
Rapport financier par groupe	TMC.H-08
Annexe Rapport Financier par groupe: Rapport des dépenses par ménage	TMC.H-09
Organigramme gestion communautaire du programme TMC Habitat	TMC.H-10
Organigramme gestion du programme TMC Habitat (partenaire)	TMC.H-11
Organigram Team Evaluation	TMC.H-12

3. Formulaires pour mobilisation communautaire, accords et participation des bénéficiaires